

Edito site internet FRI

Date de publication : 15/01/2011

Auteur : Olivier Boillat

La compta, vraiment sympa ?

Le Jura et le Jura bernois comptent 1'600 entreprises agricoles. Depuis 1993, chacune de ces entreprises tient une comptabilité, selon les options suivantes :

Par pièces comptables: les pièces sont classées par compte et livrées à une fiduciaire.

Avec un journal électronique (Agro Twin Cash, etc.): l'agriculteur effectue ses paiements directement à l'aide d'un logiciel de paiement électronique (e-banking). Chaque mouvement d'argent est alors mentionné automatiquement dans la comptabilité agricole.

Avec un logiciel comptable complet (Agro Twin, Agropius, etc.): mois par mois, l'exploitant comptabilise ses produits et ses charges directement dans le logiciel. Afin de gagner du temps, l'agriculteur effectue ses paiements via le logiciel qui correspond avec sa banque ou la poste (e-banking). Il enregistre simultanément chaque paiement dans la comptabilité.

Aujourd'hui, l'agriculteur et entrepreneur peut travailler avec des fiduciaires spécialisées en agriculture (par exemple SEGECA à Loveresse ou Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon), qui appliquent des tarifs horaires favorables pour leurs membres. Ces manières de faire permettent de réduire les frais fiduciaires et de disposer de documents fiables pour la conduite de l'entreprise agricole.

Olivier Boillat, FRI